

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 09 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le neuf avril, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LHOPITAL Monique, Maire.

Étaient présents : M. MARTEAU Jean-Luc, Mme FABLE Michèle, M. RUILLÉ Guy, M. MAZURE Mathias, Mme GIRAULT Catherine, M. TOUCHARD Fabien et Mme DORET Peggy

Absents excusés : M Didier CHAUVEAU

Absent non excusé : M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre

Secrétaire de séance : Mme DORET Peggy

Date de convocation : 04/04/2019

Date d'affichage : 04/04/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 8

ORDRE DU JOUR

- Effacement de dettes: commission de surendettement
- Fiscalité directe locale : vote des taux 2019
- Devis aménagement de sécurité du bourg
- Devis réfection de voirie
- Demande d'aide
- Affaires diverses

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

- Convention banque alimentaire

**EFFACEMENT DE DETTES : COMMISSION DE SURENDETTEMENT
2019-04-01**

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la réception d'un courrier de l'Inspecteur Divisionnaire de la Direction Générale des Finances Publiques annonçant un effacement de dettes prononcé par la commission de surendettement pour un montant de 4 014,14 euros. Cette somme correspond aux loyers impayés depuis 2017 concernant un logement communal loué à un tiers.

Suite à cette décision d'effacement de dettes par la commission de surendettement, le Conseil municipal donne son accord à Madame le Maire pour émettre un mandat de 4 014,14 euros au compte 6542.

**FISCALITE DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX 2019
2019-04-02**

Madame le Maire présente les « taux de référence communaux de 2018 » qui sont :

Taxe d'habitation :	20.21 %
Taxe foncière (bâti) :	16.65 %
Taxe foncière (non bâti) :	31.14 %

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir ces taux de référence pour l'année 2019. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition et vote les taux ci-dessus pour l'année 2019.

DEVIS AMENAGEMENT DE SECURITE DU BOURG

2019-04-03

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que, dans le cadre de l'aménagement de sécurité du bourg, l'Agence des territoires de la Sarthe (ATESART) a proposé un détail quantitatif et estimatif prévisionnel de travaux pour un montant de 53 291,00 € H.T.

Madame le Maire présente au Conseil municipal un plan de financement relatif au montant estimatif de ces travaux et demande son autorisation pour établir des demandes de subventions au titre de la dotation du produit des Amendes de Police, du FST et du Fonds de concours de la CCLBN.

Financeurs	Pourcentage de financement	Montant du financement HT
Amende de Police	20 %	10 658.00 €
FST	21.25 %	11 325.00 €
CCLBN : Fonds de concours	29.27 %	15 600.00 €
Commune	29.48 %	15 708.00 €
TOTAL	100 %	53 291.00 €

Le Conseil Municipal accepte le projet et autorise Madame le Maire à faire ces demandes de subventions et à signer tous documents s'y rapportant.

DEVIS REFECTION DE VOIRIE

2019-04-04

Madame le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du projet de réfection de voiries concernant la rue de la Tannerie, le chemin de la Fontaine et le chemin du Logis, elle a sollicité plusieurs entreprises pour des devis et reste dans l'attente de tous les recevoir.

En se basant sur les devis déjà reçus, Madame le Maire peut d'ores et déjà informer le Conseil municipal que le prix estimatif de ce projet s'élève à 12 000.00 € H.T. et lui présente un plan de financement.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil municipal pour établir des demandes de subventions au titre de l'aide à la voirie communale (Département) et du Fonds de concours de la CCLBN.

Financeurs	Pourcentage de financement	Montant du financement HT
Aide à la voirie communale	25 %	3 000.00 €
CCLBN : Fonds de concours	36.45 %	4 374.10 €
Commune	38.55 %	4 625.90 €
TOTAL	100 %	12 000.00 €

Le Conseil Municipal accepte le projet, approuve, à l'unanimité, son montant estimatif et donne son accord à Madame le Maire pour faire ces demandes de subventions et signer tous documents s'y rapportant.

DEMANDE D'AIDE

2019-04-05

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une demande d'aide a été établie par une assistante sociale auprès du CCAS de la commune.

Les membres du Conseil municipal approuvent la décision de la Commission du CCAS dans le cadre de cette demande.

CONVENTION BANQUE ALIMENTAIRE
2019-04-06

Madame le Maire explique au Conseil municipal que suite à une incompréhension avec la banque alimentaire, la délibération prise précédemment (2019-03-04) concernant la convention mise en place avec celle-ci pour la fourniture de colis alimentaires ne comprenait pas toutes les conditions.

En effet, les colis sont fournis par la banque alimentaire à hauteur de 0,24 € le kilo en plus du tarif d'adhésion annuel de 40 €.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces conditions et autorise Madame le Maire à signer cette convention avec la banque alimentaire pour un tarif d'adhésion annuel de 40 € et la fourniture de colis alimentaire à 0.24 € le kilo.

Affaires diverses :

- Madame le Maire informe le Conseil municipal d'un courrier reçu du Syndicat Mixte Vègre Deux-Fonts et Gée concernant le passage du technicien de rivières dans le cadre de la gestion des arbres tombés dans la rivière gênant l'écoulement du cours d'eau. Elle sollicite la commission environnement pour répondre à cette demande ;
- Madame le Maire informe le Conseil municipal que les musiciens ne seront pas présents pour la cérémonie aux monuments aux morts du 8 mai 2019 ;
- Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la journée bénévole aura lieu le 4 mai 2019 ;
- Tour de garde élections européennes 2019 :

	8h à 10h45	10h45 à 13h30	13h30 à 16h15	16h15 à 19h
26 mai 2019	Mme LHOPITAL Monique	M MARTEAU Jean-Luc	M GIRARD Philippe	M TOUCHARD Fabien
	Mme Peggy DORET	M FABLE Jean- François	Mme FABLE Michèle	M MAZURE Mathias
	Mme Catherine GIRAULT	M RUILLE Guy		Mme LHOPITAL Monique

- Commission de contrôle (inscription et radiation liste électorale) : 2 mai 2019 à 11h

La séance est levée à 21h45.